

LE SYNDICALISME

I- Généralité :

La loi Le Chapelier (**14-17 juin 1791**) ayant interdit sous la **Révolution** tous les **regroupements professionnels**, il fallut attendre près d'**un siècle** pour que soit officiellement admise la **liberté syndicale**, liberté à la fois **individuelle et collective**.

C'est en **Grande-Bretagne**, et en étroite corrélation avec le développement des manufactures, que sont apparus les premiers syndicats (**trade unions**). Né du **machinisme**, issu de la **séparation du travail et du capital**, le syndicalisme relève d'une logique différente de celle des **corporations** héritées du **Moyen-Age**.

En fonction des pays, des traditions culturelles et des rapports de force, le mouvement syndical a emprunté plusieurs voies : l'**unité** ou le **pluralisme**, l'**approche réformiste** ou l'**option révolutionnaire**, l'**action revendicative** ou la **politique contractuelle**.

Les syndicats interviennent directement ou indirectement dans de nombreux domaines :

- **Les conditions de travail** (durée hebdomadaire, hygiène, sécurité, etc.) ;
- **Les salaires, l'intéressement et la participation** ;
- **La formation** ;
- **La négociation collective**.

Ils sont par ailleurs appelés à donner leur avis dans un certain nombre d'**institutions** : **Conseil économique et social, Commissariat général au Plan, Comité national des Prix, Commission consultative des Droits de l'homme, Agence pour le développement de l'éducation permanente...**

Les organisations les plus représentatives participent également aux conseils d'administration des entreprises nationales ou d'économie mixte et siègent, dans la Fonction publique, aux comités paritaires des différentes administrations.

Face à la **restructuration** de l'appareil productif et aux nouveaux modes de gestion de la main-d'œuvre, des adaptations s'avèrent nécessaires pour remédier à la **crise du militantisme** et pallier une éventuelle dérive vers la « **syndicratie** » (résurgence des corporatismes, crispation sur la défense des avantages acquis). **Δ Travail (Sociologie du).**